

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre école regroupe plusieurs formes de l'enseignement secondaire (technique de transition, technique de qualification et professionnel) ainsi que l'enseignement en alternance (CEFA). Tous les degrés sont organisés ainsi que différentes options de perfectionnement en 7^{ème} professionnelle.

Notre établissement fonctionne sur deux sites : rue de l'Hôtel Saint-Jacques, 5 et Faubourg de Charleroi, 3 à 6041 Gosselies.

Ce document exprime la volonté collective de tous les membres du personnel de réaliser les objectifs et actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Ceux-ci s'inscrivent dans le cadre du décret MISSIONS et constituent le prolongement concret des PROJETS EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE, REGLEMENT DES ETUDES ET REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR de notre école.

La réalisation de ce projet d'établissement nécessite la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, éducateurs, direction, pouvoir organisateur et acteurs externes. L'action de l'Institut suit les **quatre grands axes prioritaires** suivants. Chaque année, certains sont choisis et développés dans le cadre du projet annuel.

AXE 1 : « Réussite scolaire, projet de vie, ouverture au monde »

- Améliorer le taux de réussite.
- Pousser l'élève au maximum de ses possibilités.
- Favoriser l'insertion sociale des élèves.
- Ouvrir les élèves à la solidarité, l'intériorité, la créativité, le respect de l'autre, la confiance dans leurs possibilités, au respect de l'environnement, ouvrir les horizons : ouverture au monde.
- Eduquer à la citoyenneté, à la démocratie, à la justice, à la paix.
- Proposer la référence à Jésus-Christ.
- Favoriser l'orientation de l'élève.
- Travailler la motivation de l'élève et développer son projet personnel.

AXE 2 : « Cadre de vie, participation, projet de tous »

- Créer un cadre scolaire serein.
- Contrôler la satisfaction de l'élève, de ses parents,
- Développer l'esprit d'école : communauté accueillante et bienveillante.
- Contrer l'absentéisme, soutenir les élèves en décrochage, gérer les tensions. .
- Promouvoir la santé, les règlements de sécurité, le bien-être.
- Développer la participation des parents, des élèves.
- Ouvrir le jeune sur lui-même, sur les autres.

AXE 3 : « Organisation, travail en équipe »

- Encourager la coordination horizontale et verticale.
- S'approprier les règlements, les processus et fonctionnements de l'ISA, améliorer la perception de ces fonctionnements.
- Améliorer la diffusion de l'information.
- Favoriser l'accessibilité des responsables, des services, des enseignants.
- Gestion – entretien du bâtiment, du matériel.
- Assurer la gestion des ressources, des dépenses financières.
- Favoriser la gestion participative.

AXE 4 : « Formation continuée, pédagogie »

- Développer l'implantation des nouvelles pédagogies.
- Favoriser la formation continuée des membres du personnel.
- Favoriser la connaissance des options.
- Développer l'esprit d'appartenance à une équipe.
- Développer l'accompagnement des membres du personnel.
- Ouvrir les membres du personnel sur le monde extérieur.

Par ailleurs, le décret du 10 avril 2014, sur la réforme du premier degré, prévoit la mise en place d'un Plan d'Actions Collectives. Celui-ci mentionne les différentes actions liées au PIA (Plan individualisé d'apprentissage) des élèves en difficulté.

L'ISA est rentré dans cette nouvelle dynamique qui met l'accent sur la nécessité d'outiller tous les élèves pour comprendre notre monde, s'y intégrer et y jouer un rôle actif.

Le Certificat d'Enseignement secondaire du Premier Degré est progressivement devenu le sésame indispensable à la compréhension de notre société.

Les modifications apportées par le décret du 10 avril donnent aux établissements des marges de manoeuvre organisationnelles et pédagogiques nouvelles. Bien sûr ces ajustements ne peuvent, à eux seuls, résoudre tous les problèmes mais ils ouvrent la porte à de nouveaux possibles pour la remédiation, l'orientation et la certification. En effet, le corps professoral et les parents associés peuvent mettre en place des pistes d'action individualisées pour les jeunes en difficulté d'apprentissage.

Les cours d'éducation physique :

Dans le respect d'un encadrement lié au genre (vestiaire garçons surveillés par des professeurs masculins, vestiaires filles surveillés par des professeurs féminins/ vestiaire X à occupation unique surveillé au même titre que l'occupation des sanitaires), le cours d'éducation physique peut être organisé en mixité pour les 2èmes et 3èmes degrés de l'enseignement de transition et de qualification quand les groupes garçons/filles dépassent largement la parité et que les regroupements s'avèrent trop compliqués pour organiser les cours en non mixité.

A l'ISA, nous avons choisi différents créneaux :

- différenciation pédagogique,
- évaluation continue,
- soutien pédagogique individualisé ou en petit groupe,
- travail par équipes d'enseignants,
- titulariat pour la gestion du temps et des documents,
- activités axées sur la méthode de travail,
- gestion mentale,
- apprentissage de l'outil informatique y compris sensibilisation à l'usage du numérique